

## *Les multiples vies du château Sainte-Barbe*

**L'installation récente à Sainte-Barbe de la Direction des Services Techniques et de la médiathèque constitue le dernier chapitre de l'histoire mouvementée d'un des lieux les plus anciens de Fontenay.  
Petite rétrospective.**

Jusqu'en 1789, le territoire de Fontenay est partagé entre plusieurs seigneuries. Parmi celles-ci, l'abbaye Sainte-Geneviève dont la maison seigneuriale se situe à l'entrée du village à quelques mètres de l'Eglise.

Après la Révolution, le bien est vendu et les propriétaires se succèdent : un conseiller au Parlement de Metz (Jean Prosper de la Motte), un maître des comptes (Lebourst), un secrétaire du roi (Etienne Villier). Il est ensuite adjugé en 1745 à Charles Brochant (ancien consul). Ce dernier décide la construction d'un nouvel édifice qui correspond à l'aspect actuel du bâtiment principal. Un magnifique jardin, peut-être dessiné par Le Nôtre est aussi planté.



*L'emplacement de ce qui deviendra Ste-Barbe vers 1750.*

La demeure passe ensuite à David Crémieux (négociant) puis, en 1790 à des brésiliens qui la vendent à MM. Larousse et Laverissière. En 1823, la propriété est rachetée par les Morin. Ils installent un établissement d'enseignement. Le lieu est fréquenté par le petit Eugène Viollet-le-Duc, les enfants de Talma<sup>1</sup> et de la comtesse de Ségur. Cependant, l'institut doit fermer en 1831.

<sup>1</sup> François Joseph Talma (1763-1826) était considéré comme le comédien le plus prestigieux de son époque. C'était l'acteur favori de Napoléon I<sup>er</sup>.

Cournand rachète la propriété avant de la céder à Dieulouard qui la vend à Montalant. En décembre 1851, le Collège Sainte-Barbe situé à Paris se porte acquéreur de la propriété pour y établir une annexe champêtre. Théodore Labrouste est chargé d'aménager le site. A côté de bâtiments traditionnels pour un collège de cette époque (salles de classe, dortoirs, économat...), il ajoute des parties avant-gardistes installées dans les ailes : un théâtre, un manège, une salle de culture physique... La partie centrale concentre les bureaux du directeur, les parloirs et la bibliothèque<sup>2</sup>. L'inauguration a lieu le 12 mai 1852. La cérémonie, présidée par l'archevêque Sibour, réunit près de 350 convives dans un décor où la rose prédomine : plantée dans les jardins et la cour d'honneur, en bouquets dans les parloirs, en peinture sur certains murs et plafonds<sup>3</sup>.

Rigoureux et paternaliste, l'enseignement barbiste regroupe des classes cosmopolites de 20 élèves. Ceux-ci sont suivis par le même professeur tout au long de leur scolarité. Le programme comprend notamment de la grammaire et la pratique de langues vivantes<sup>4</sup>. De 83 élèves à l'ouverture, l'établissement doubla ses effectifs dès 1853 pour dépasser, à son apogée (dans les années 1860), les 400 inscrits. Parmi eux : Jérôme Carcopino<sup>5</sup>,

<sup>2</sup> Le coût total des travaux est de 800 000, soit trois fois le prix d'achat (265 000 francs).

<sup>3</sup> Cette omniprésence semble réconcilier le prélat avec un village se reconvertissant dans l'horticulture et qui avait tendance à devenir, selon lui, *Fontenay-aux-Fraises* plus que *Fontenay-aux-Roses*.

<sup>4</sup> Avant même son introduction à l'Université.

<sup>5</sup> Jérôme Carcopino (1881-1970) : Historien et homme politique français, il sera un temps ministre de l'éducation dans le gouvernement Pétain (1940-1941). Poursuivi à la Libération, il bénéficiera d'un non lieu pour services rendus à la Résistance.



Valery Larbaud, Paul Deschanel<sup>1</sup>, Léon Gaumont<sup>2</sup>, Frédéric Masson<sup>3</sup>, Paul Painlevé<sup>4</sup>... La guerre de 1870 porte un coup d'arrêt à l'expansion du Collège Sainte-Barbe des Champs : comme l'ensemble du village, il doit être évacué<sup>5</sup>. L'endroit est transformé en caserne par les Prussiens. La paix signée, Labrouste réhabilite l'ensemble. « Le Petit collège » reprend sa marche

en avant, au point d'être consacré 1<sup>er</sup> établissement libre de France par un jury de l'Exposition Universelle de 1878. Pourtant, la fin des années 1880 et la décennie 1890 coïncident avec une érosion des effectifs. En grande difficulté financière, le collège doit se séparer de son annexe fontenaisienne en 1899<sup>6</sup>. Le Séminaire Notre-Dame-des-Champs, via l'Archevêché de Paris, se porte acquéreur du



*Le Petit Collège Sainte-Barbe-des-Champs (vers 1860-1870 ?). Au premier plan (de gauche à droite) : La salle de bains, l'entrée et l'infirmerie. Au centre : l'ancien château avec la Direction, les parloirs et des dortoirs. Sur la droite : l'écurie puis, l'économat, la lingerie, les vestiaires, les cuisines et les réfectoires. Au second plan : à gauche (dans les nouveaux bâtiments), les études, les classes, les dortoirs et la salle de musique. À droite : les communs, les salles de récréation et de gymnastique.*

<sup>1</sup> Paul Deschanel (1855-1922) : Homme politique, il sera président de la Chambre des députés (1898-1902 et 1912-1920) et président de la République (1920).

<sup>2</sup> Léon Gaumont (1863-1946) : Inventeur et industriel, il sera l'un des pionniers de l'industrie cinématographique et contribuera à la diffusion du film français dans le monde.

<sup>3</sup> Frédéric Masson (1847-1923) : Historien spécialiste de Napoléon, il entrera à l'Académie en 1903.

<sup>4</sup> Paul Painlevé (1863-1933) : Homme politique. Député à partir de 1910 puis plusieurs fois ministre et président du conseil (en 1917 et 1925).

<sup>5</sup> Seul le linge et quelques objets peuvent être sauvés.

domaine. Situé originellement rue Notre Dame à Paris, cette institution, expropriée pour le percement du boulevard Raspail, trouve refuge à Fontenay en 1904. Un décret daté du 6 décembre 1905 régularise l'installation du Petit Séminaire soit...3 jours avant le vote de la loi de 1905 sur la

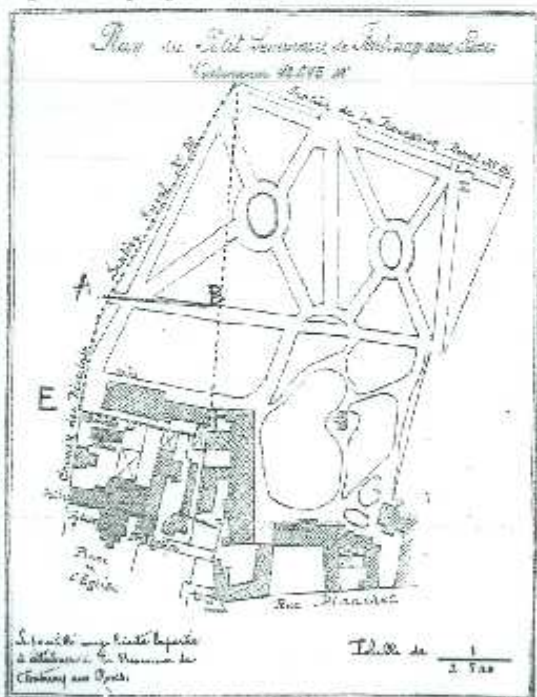
<sup>6</sup> Deux directeurs d'études, Michel Guérard (1808-1888), qui fut aussi conseiller municipal, et Alphonse Blanchet (1813-1894), maire, laisseront leurs noms à des voies communales.



séparation des Eglises et de l'Etat ! Conformément à son article 9, les nouveaux occupants sont expulsés des lieux le 13 décembre 1906. Cette éphémère présence laisse cependant 2 traces : les lettres P et S sur le portail d'entrée<sup>1</sup> et, surtout, une chapelle au curieux destin.

Construite boulevard Raspail par...Viollet-le-Duc (en 1862) pour le Séminaire, elle est démontée avant d'être reconstituée et agrandie en 1906 dans le parc Saint-Barbe, en bordure de la rue de Bagnoux (elle sera détruite en 1974).

Après l'éviction du Petit Séminaire, l'ex-collège est sans occupant. La ville de Fontenay se porte candidate afin d'y redéployer des services municipaux trop à l'étroit dans la Mairie. A la suite d'un accord avec le département et la préfecture<sup>2</sup>, un décret de février 1910 lui accorde environ 1/5 de la propriété<sup>3</sup>. Puis, de 1911 à 1913, le Conseil municipal revendique les parties non attribuées dans le but d'installer les écoles et d'ouvrir un jardin public. La demande est satisfaite en juin 1913. Néanmoins, la commune doit céder du terrain (90 ares) à l'administration des chemins de fer pour le projet Paris-Chartres<sup>4</sup>.



Plan du premier partage du Petit Séminaire (1910).

<sup>1</sup> Toujours visibles aujourd'hui.

<sup>2</sup> Conformément à la loi du 13 avril 1908.

<sup>3</sup> 8749 m<sup>2</sup> sur 42645 m<sup>2</sup>.

<sup>4</sup> Une voie ferrée à ciel ouvert devait passer à l'endroit où se situait la chapelle. Celle-ci devint propriété des Chemins de fer qui la laissa à la commune même après l'abandon du projet. Cette parcelle correspond aujourd'hui à une partie de la coulée verte.

La guerre bouleverse les ambitions communales : l'ancien séminaire est réquisitionné pour des entreprises d'assistance (le Refuge Franco-Belge entre 1915-1918, l'Oeuvre des Enfants de Flandres en 1918-1919). Les projets ne reprennent de manière progressive qu'après les élections municipales de 1925 (compte tenu des faibles ressources de la ville et de l'état de dégradation générale avancée d'un ensemble abandonné depuis 1906)<sup>5</sup>.



Les anciens dortoirs du Collège en état d'abandon (vers 1925).

Seize logements, une consultation de nourrissons, la recette municipale et surtout un groupe scolaire sont installés entre 1926 et 1928.



La consultation de nourrissons (vers 1930)

Ce dernier comprend une vingtaine de classes mais aussi une cuisine modèle, un vaste préau couvert, une infirmerie.

<sup>5</sup> Seuls les travaux d'entretien d'urgence ont été réalisés. Nombreuses et coûteuses, ces interventions sont à l'origine d'un surnom qui désigne le lieu dans les années 1920 : « le paradis des entrepreneurs ».





*Le nouveau groupe scolaire (vers 1928).*

Alors qu'une école maternelle et une crèche sont programmées dans les lieux, un bouleversement se produit. L'Inspection Générale de l'Enseignement Artistique et Professionnel propose que le Musée du Costume, auquel elle est liée, s'installe dans le Château et ses annexes.

La Société de l'Histoire du Costume, fondée en 1907, poursuivait plusieurs objectifs<sup>1</sup> : la rédaction d'un dictionnaire du costume, la recherche et la conservation de pièces de toutes les époques. Différentes expositions avaient déjà été organisées, mais la société recherchait un lieu pour exposer de façon permanente ses collections. Elle avait aussi pour ambition de dispenser un enseignement sur tout ce qui concernait la mode dans le cadre d'une Université du Costume<sup>2</sup>. Les espaces de l'ancien collège pouvaient répondre à ce programme. Une convention est donc établie avec la mairie de Fontenay : la propriété serait louée pour 50 ans moyennant un loyer mensuel symbolique de 1 franc<sup>3</sup>, à charge pour les futurs occupants d'entretenir le lieu. Cependant, l'ambition de la société nécessite, à terme, l'occupation totale de Sainte-Barbe (2400 costumes, 17000 volumes d'une bibliothèque annexée au musée...). Ce besoin d'espace condamnerait les écoles récemment installées dans une partie de Sainte-Barbe, contraignant la municipalité à construire de nouveaux locaux. Finalement, la convention n'est pas validée par la

<sup>1</sup> Dans le comité de soutien de la société, on trouve E. Herriot, Charlie Chaplin, Douglas Fairbanks, Génier, Sacha Guitry...

<sup>2</sup> Cette Université devait consacrer le rôle intellectuel de Fontenay déjà dotée de l'École Normale et de l'École Romaine.

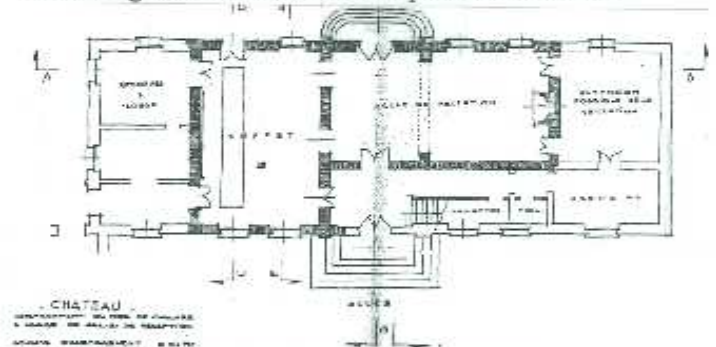
<sup>3</sup> La modestie du loyer s'explique par le fait que la société du costume est déclarée d'utilité publique.

Préfecture car, suivant la loi de 1908, le domaine devait abriter exclusivement des services publics ou des œuvres de bienfaisance et d'assistance. Cette règle sera respectée : après avoir été inscrit sur la liste supplémentaire des monuments historiques (1943), le lieu accueillera aussi des bains douches, des logements ou des classes maternelles dans la partie centrale<sup>4</sup>.



*Sainte-Barbe dans les années 1950.*

Celle-ci sera libérée en 1973, permettant l'aménagement de salons d'exposition<sup>5</sup> et la fin



*Le plan des nouveaux salons (1973).*

d'une première tranche de travaux commencée en 1962 (touchant notamment les façades donnant sur le parc, la cour d'honneur et les jardins, les grilles...). Une seconde tranche aura lieu au début des années 2000 pour la récente installation de la DSTM et de la médiathèque.

**Pour en savoir plus :** Série D (délibérations du conseil municipal), K (élections), M (bâtiments communaux). E. NOUVEL, *Le Collège Sainte-Barbe*, 1948 ; G. RULLMANN, *Cinq siècles au Collège Sainte-Barbe* (1960).

<sup>4</sup> Le « Château » accueillera aussi des séances du conseil municipal lors des travaux d'agrandissement de la mairie (1975-1981).

<sup>5</sup> Salons inaugurés en 1974 à l'occasion de la venue d'une délégation de Wiesloch.